



La Victoire rénovée: oui, mais pour tous!

Le collectif « La Victoire pour Tous » reste très mobilisé sur l'avenir des Bains Municipaux. La municipalité, par la voix de l'adjoint Olivier Bitz, vient d'annoncer dans la presse (DNA du 1^{er} janvier 2017) son intention de mettre en place un comité de liaison qui réunirait trois fois par an les représentants des associations intéressées. Notre collectif se déclare prêt à y participer, à condition toutefois que ce soit, à la différence de ce qui s'est fait en 2015, une véritable concertation, avec des échanges de propositions susceptibles d'aboutir.

Nous posons donc la question de la marge de manœuvre. Depuis juin dernier la piscine de la Victoire a été retirée du plan piscines de l'Eurométropole et a réintégré le giron municipal. Dans le même temps le maire a renoncé à la privatisation primitivement envisagée, au profit d'un montage qui n'est pas encore clair mais qui préconise déjà une gestion assurée par une société privée, choisie par la SPL des Deux Rives (contrôlée à 80 % par l'Eurométropole). **Après l'échec du management privé de la patinoire, peut-on compter sur la réussite éclatante du même type de fonctionnement ?**

Nous souhaitons que cette proposition de comité de liaison laisse de la place à une véritable réflexion collective sur le statut de l'établissement et sur les nouveaux usages à mettre en place pour répondre à la demande des citoyens, qui tiennent à rester des usagers, ne voulant pas devenir '*des clients*'. Et nous pensons en particulier au bâtiment dit l'aile médicale : personne ne peut croire que le silence complet de la municipalité sur l'avenir de cette partie de l'édifice soit lié à une absence d'imagination sur sa fonction à venir. Autrement dit, si la Ville n'a aucun projet ambitieux à offrir à ses citoyens, c'est qu'elle n'est pas à la hauteur de son patrimoine. A ce propos, la question du classement de l'établissement pourra-t-elle avancer ? Il ne manque en effet que la signature du maire, les services de l'État y étant favorables depuis 2012.

Le mystère de l'aile médicale nous inquiète : le comité de liaison pourra-t-il faire des propositions dans le sens de la mixité sociale qui nous est chère, à l'opposé d'un énième plan d'hôtel de luxe réservé aux riches ? Par ailleurs, qu'en est-il du statut du sauna (qui s'y trouve), ainsi que des bains romains et d'autres bains qui compléteraient l'offre ?

Olivier Bitz avait déclaré (DNA, 28 juin 2016) « *Le service public est conservé dans son intégralité (tarifs, horaires et douches publiques)* ». Or le « *service public* » c'est aussi la garantie, pour les usagers, d'un personnel qualifié et compétent, et, pour les personnels, de conditions de travail et de formation permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'institution, car les Bains municipaux ne sont pas seulement une piscine, mais un établissement offrant des services divers. La dégradation permanente des équipements, la mobilité forcée des personnels ne concourent pas à assurer la sécurité des usagers et sont un motif d'inquiétude pour tous.

Le collectif ne se satisfera pas d'argumentations fallacieuses ni de simples réunions d'information. Il continuera à défendre haut et fort les valeurs et les orientations qui ont motivé sa création. Il y a, derrière lui, plus de six mille personnes qui ont signé une pétition dans ce sens. La municipalité ne peut l'ignorer, et encore moins s'en attribuer le mérite. **Il est temps d'ouvrir un véritable débat.**